

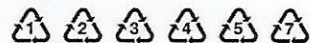





Description des collectes

	MATIÈRES ACCEPTÉES	MATIÈRES REFUSÉES	COMMENT EN DISPOSER
BAC VERT (matières recyclables)  	<ul style="list-style-type: none"> Papiers Carton Livres Cartons de lait et de crème (Tétrapak) Boîtes de jus Toutes les bouteilles (de toutes les couleurs) Les boîtes de conserve et leurs couvercles Les canettes de boisson diverses Les sacs d'épicerie et de magasinage Tous les articles en plastique ayant un symbole de recyclage suivant :  	<ul style="list-style-type: none"> Les sacs opaques Les pailles Les matières résiduelles Les matières organiques Les liquides Les produits dangereux Les bonbonnes de propane ❖ Aucun sac avec des matières recyclables à l'intérieur 	En vrac dans le bac vert
BAC BRUN (matières organiques) 	<ul style="list-style-type: none"> Herbe Branches Gazon Résidus de potager et de fleurs Nourriture Café et thé (grains, sachets et filtres) Écailles de noix Pains, pâtes et pâtisseries Fromages fermes Viandes et poissons cuits (incluant les os et les arêtes) Assiettes et verres de carton souillés Cartons souillés d'aliments Serviettes de table Cendres froides 	<ul style="list-style-type: none"> Les sacs de plastiques transparents ou opaques (conventionnel, oxodégradable, biodégradable ou compostables) Les résidus de débitage Les matières résiduelles Les matières recyclables Les liquides Les produits dangereux Les bonbonnes de propane 	Dans des sacs de papier brun (pour les feuilles mortes, sac en papier brun pour l'épicerie, sac à lunch en papier brun) Dans des papillotes de papier journal Dans des boîtes de petit format
BAC NOIR (matières résiduelles) 	<ul style="list-style-type: none"> Papiers mouchoirs et hygiéniques Papiers multicouches Vitre (de fenêtre) Miroir Jouets Porcelaine et céramique Boyau d'arrosage Pailles pour boire Guenilles et linges ne pouvant pas être portés 	<ul style="list-style-type: none"> Les matières recyclables Les matières organiques Les liquides Les produits dangereux Les bonbonnes de propane 	Dans des sacs à poubelle

ENCOMBRANTS			
Les encombrants devront être déposés en bordure de la route le dimanche prévu pour cette collecte.			
	MATIÈRES ACCEPTÉES	MATIÈRES REFUSÉES	COMMENT EN DISPOSER
ENCOMBRANTS 	<ul style="list-style-type: none"> Cuisinière Laveuse et sècheuse Vieux meubles Chauffe-eau Bain et douche Évier et lavabo Toilette 	<ul style="list-style-type: none"> Les matières recyclables Les matières organiques et résidus verts Les matières résiduelles Les sacs en plastique opaques de toutes les couleurs Les morceaux de béton, d'asphalte, de ciment Le bardeau Le gyproc Les appareils dotés d'halocarbure (air conditionné, réfrigérateur...) Les pneus, les ordinateurs, les téléviseurs, les bonbonnes de propane, les pots de peinture et de produits dangereux. 	Quantité permise 3 m ³ maximum Matériaux de construction : 1 m ³ (doivent être inclus dans le 3 m ³ total) Dimensions maximales permises par objet 180 cm X 140 cm X 150 cm (72 pouces X 56 pouces X 60 pouces) Le bois doit être inclus dans les quantités permises aux encombrants
CO-COLLECTE DE BOIS TOUS LES OBJETS DE BOIS DEVRONT ÊTRE MSI À PART DES AUTRES ENCOMBRANTS			ATTENTION SI L'OBJET ENTRE DANS LE BAC NOIR, CE N'EST PAS UN ENCOMBRANT
	<ul style="list-style-type: none"> Palette de bois Autres 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux de construction Vieux meubles en bois 	